

ECOSOC 2013

Session de fond du Conseil économique et social de 2013

Informations concernant l'enregistrement et l'accréditation des participants

Liste des participants

Tous les participants à la session de fond du Conseil économique et social doivent fournir, par écrit et sur en-tête officiel, la composition de leurs délégations au secrétariat du Conseil (adresse électronique : constablem@un.org), **avant le 27 juin 2013**.

Badges d'accès

- **Badges d'accès de New York et Genève**

Les badges d'accès émis par New York et Genève seront acceptés pour les catégories suivantes : **corps diplomatique, personnel des Nations Unies, représentants d'ONG et membres des médias**. Il ne sera pas nécessaire d'établir un second badge d'accès ni de remplir le formulaire d'enregistrement de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Ces badges d'accès seront valables pour le débat de haut niveau ainsi que pour les autres réunions de la session de fond du Conseil économique et social de 2013. Il convient de noter que les badges marqués « S » délivrés au personnel et les badges diplomatiques seront acceptés au portail de la Place des Nations et au portail de Prégny. Pour tous les autres types de badges, les personnes concernées devront passer par le portail de Prégny.

- **Participants ne détenant pas de badge valide avec photo délivré par l'ONU**

Tous les participants qui ne sont pas munis d'un badge comportant une photographie émis soit par le Siège, à New York, ou l'Office des Nations Unies à Genève (participants non accrédités), doivent :

1. Fournir par écrit et sur en-tête officiel, la composition de leurs délégations au secrétariat du Conseil (adresse électronique : constablem@un.org), **avant le 27 juin 2013**;

2. Remplir le formulaire d'enregistrement de l'Office des Nations Unies à Genève (disponible en anglais, français et espagnol) et le présenter au Groupe des cartes d'identité dès leur arrivée au Palais des Nations; et

3. Au moment du retrait des badges auprès du Groupe des cartes d'identité, fournir une copie de la lettre officielle de participation et montrer une pièce d'identité valide comportant une photographie (passeport ou carte d'identité nationale).

Ces participants se verront délivrer par l'Office des Nations Unies à Genève un badge d'accès aux conférences comportant une photo. Ces badges seront valables pour toute la durée du débat de haut niveau ainsi que pour les autres réunions de la session de fond du Conseil économique et social de 2013.

Tout participant arrivant au Palais des Nations sans badge d'accès émis par New York ou par Genève se verra dans l'obligation de demander au Groupe des cartes d'identité de l'Office des Nations Unies à Genève de lui établir un badge d'accès aux conférences comportant une photographie.

Débat de haut niveau (1^{er}-4 juillet 2013) – Personnalités de haut rang

Pour faciliter leur accès au Palais des Nations pendant le débat de haut niveau, les personnalités de haut rang et leur entourage proche se verront délivrer un badge d'accès spécial sans photo, qui ne sera valable que pendant les cinq jours du débat de haut niveau. Si la participation aux réunions se poursuit au-delà du jeudi 4 juillet, ce badge sera remplacé par un badge avec photo le vendredi 5 juillet ou après cette date.

Les missions permanentes basées à Genève peuvent retirer les badges d'accès spéciaux auprès du Groupe des cartes d'identité de l'ONUG, à l'adresse suivante :

Groupe des cartes d'identité – Section de la sécurité et de la sûreté
Nouveau bâtiment de Prégny (situé au portail de Prégny, en face du bâtiment de la Croix-Rouge)
8-14, avenue de la Paix
1211 Genève 10

Le Groupe des cartes d'identité est ouvert de 8 heures à 17 heures.

Tél. : 41 22 917 5002/41 22 917 5042/41 22 917 1240

Fax : 41 22 917 0494/41 22 917 0493

Pour permettre aux participants souhaitant obtenir des badges d'accès sans photo ou avec photo de s'enregistrer, le Groupe des cartes d'identité sera en outre ouvert aux heures suivantes :

Pendant la semaine avant l'ouverture du débat de haut niveau du Conseil économique et social (du 24 au 28 juin) : 14 heures à 17 heures.

Dimanche 30 juin : 15 heures à 21 heures

Lundi 1^{er} juillet : 7 heures à 17 heures

Il est rappelé aux délégués que le lundi 1^{er} juillet, la première séance de la session commencera à 9 heures. Par conséquent, compte tenu des longues files d'attente au Groupe des cartes d'identité, ils sont invités à prévoir suffisamment de temps pour retirer leurs badges avant le début de la séance.

Accès en voiture

L'accès à l'aire de stationnement réservé au personnel diplomatique ne sera autorisé qu'aux délégations des missions permanentes. Le personnel du Secrétariat et des agences pourra se prévaloir de ses droits de stationnement habituels. Les participants disposant de voitures de location devront enregistrer leurs véhicules auprès du Groupe de la sécurité de l'ONUG (une copie de la carte grise du véhicule sera nécessaire). Les représentants d'ONG ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations en véhicule. Les taxis doivent déposer leurs clients au portail de Prégny.